

6^{ème} dimanche de Pâques

Livre des Actes des Apôtres (15, 1-2. 22-29)

Psaume 66

Apocalypse de saint Jean (21, 10-14. 22-23)

Évangile selon Saint Jean (14, 23-29)

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole ; mon Père l'aimera, nous viendrons vers lui et, chez lui, nous nous ferons une demeure. Celui qui ne m'aime pas ne garde pas mes paroles. Or, la parole que vous entendez n'est pas de moi : elle est du Père, qui m'a envoyé. Je vous parle ainsi, tant que je demeure avec vous ; mais le Défenseur, l'Esprit Saint que le Père enverra en mon nom, lui, vous enseignera tout, et il vous fera souvenir de tout ce que je vous ai dit.

Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix ; ce n'est pas à la manière du monde que je vous la donne. Que votre cœur ne soit pas bouleversé ni effrayé. Vous avez entendu ce que je vous ai dit : Je m'en vais, et je reviens vers vous. Si vous m'aimiez, vous seriez dans la joie puisque je pars vers le Père, car le Père est plus grand que moi. Je vous ai dit ces choses maintenant, avant qu'elles n'arrivent ; ainsi, lorsqu'elles arriveront, vous croirez. »

Homélie du 26 mai 2019 à Saint-Joseph

(Profession de foi)

« *Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole* » : disait Jésus.

Nos jeunes aiment Jésus et professeront leur foi en Dieu toute à l'heure.

Qu'est-ce que la profession de foi ? C'est un engagement solennel à vivre sa foi tout au long de sa vie, à vivre selon la volonté de Dieu. Par la profession de foi, on s'engage à témoigner de sa croyance. C'est, en effet, un engagement à être le sel de la terre et la lumière du monde, à la suite des apôtres qui étaient capables d'évangéliser les païens en les invitant à croire en un Dieu unique.

Une autre question : quelle est cette foi qu'on professe ? C'est justement la foi en un Dieu unique, créateur du ciel et de la terre, en Jésus-Christ son fils unique et en son Esprit Saint consolateur. C'est aussi la foi en l'Église de Dieu une, sainte, catholique et apostolique. C'est la foi en la résurrection des morts et à la vie éternelle. C'est la foi en la rémission des péchés. La profession de foi est en somme, la proclamation solennelle de foi de l'Église.

Chers jeunes, lors de votre baptême, ce sont vos parents qui ont professé en vos noms leur foi. Aujourd'hui c'est vous-même qui, de votre bouche, allez nous dire si vous voulez ou non continuer à vivre dans cette foi des parents. Vous allez donc affirmer votre volonté de témoigner du Christ ressuscité même devant vos enfants comme vos parents l'ont fait pour vous. Que Dieu vous accompagne dans votre choix de suivre le Christ. Vous êtes sans ignorer que suivre le Christ aujourd'hui, ce n'est pas facile vu les multiples sollicitations de ce monde.

Mais alors pourriez-vous nous dire ce qui a motivé votre option pour le Christ ? Ce ne sont probablement pas d'autres jeunes parce que nombre d'entre eux n'ont pas encore eu la chance de découvrir le trésor de la foi. Peut-on affirmer que la vraie motivation est, bien sûr, la bonne éducation chrétienne que vous avez reçue dans vos familles. Mais il faut-il aussi tenir compte de l'amour de Jésus pour chacun et l'œuvre de l'Esprit-Saint, auquel vous avez obéi en vous engageant à professer et

à pratiquer votre foi.

« *Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole* » : dit Jésus à ses disciples.

A ceux qui font un choix pour le Christ, tout n'est pas permis. Nous avons entendu les résolutions de la réunion des apôtres à Jérusalem. Voulant faire la paix dans toute l'Église, les apôtres ont reconnu d'emblée que la circoncision n'était pas nécessaire pour la foi en Jésus Christ. Ils ont cependant souligné que les chrétiens doivent s'abstenir de beaucoup de choses, dont les unions illégitimes.

Ainsi, tout ceux qui se réclament du Christ doivent savoir que tout ne leur est pas permis. En effet, le Seigneur-Jésus nous indique la mesure de notre amour pour lui. Si réellement nous l'aimons, nous garderons sa parole. Mais alors quelle est en fait cette parole de Jésus ?

C'est toute parole de Dieu qui nous invite à la charité fraternelle, qui nous indique ce qu'il faut faire pour bénéficier de notre salut en Jésus. La parole de Jésus nous dit comment il faut être et ce qu'il faut faire pour plaire à Dieu, pour être sauvé. Il est donc de notre intérêt de garder la parole de Dieu parce qu'elle nous maintient sous la bénédiction de Dieu.

Chers jeunes, la profession de foi que vous allez faire tout à l'heure entre dans ce cadre de l'amour de Jésus : Jésus vous a aimé et vous l'aimez. « *Si quelqu'un m'aime, dit-il, il gardera ma parole ; mon Père l'aimera, nous viendrons vers lui et, chez lui, nous nous ferons une demeure* ».

Voilà que l'amour de Jésus attire vers nous toute la trinité sainte. Nous devenons la demeure de Dieu si nous recevons Jésus dans son Eucharistie. Bientôt vous allez recevoir la confirmation, vous donnerez l'espace à Dieu en recevant l'Esprit-Saint dans ce sacrement. Il vous faudra continuer à vous y préparer par la catéchèse parce que même si vous professez votre foi aujourd'hui, ce n'est pas fini ! Vous avez encore besoin de la plénitude du baptême dans le sacrement de la confirmation.

Chers amis, recevons la parole de Dieu qui nous donne la paix. Avant de prendre congé de ses disciples, Jésus les a tranquilisés en leur promettant la paix et la joie. En recherchant le Seigneur de tout notre cœur, nos jeunes et nous, nous voulons cette paix. Gardons donc notre cœur ouvert à sa parole et nous aurons le bonheur déjà dans cette vie que nul autre ne peut nous ravir.

Amen

Père Georges NAHIMANA